



## Aménagement paysager de l'avenue de Cointe – votre avis compte !

Madame, Monsieur,

Le projet paysager de l'Avenue de Cointe et de la zone de l'étang a fait l'objet d'une présentation lors de notre AGO du 18 mars. La brochure présentant ce projet est consultable au secrétariat les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h

Ce projet, dont le lancement a été annoncé à l'occasion de notre AGO 2024, avait déjà fait l'objet d'une étroite concertation avec les riverains de l'Avenue de Cointe (réunion du 10 décembre) et les résidents de notre Parc (réunion du 23 janvier) qui avaient manifesté un intérêt après plusieurs appels dans l'APPCcontact et dans l'APPCflash.

Néanmoins, l'échange de questions/ réponses qui a suivi la présentation à l'AGO du 18 mars a permis de constater que le projet suscitait encore quelques interrogations, auxquelles le conseil d'administration souhaite apporter des réponses constructives.

Le conseil a dès lors décidé de reporter le vote sur le montant consacré au projet paysager à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'automne.

Le conseil d'administration espère, et appelle à, une plus forte participation lors de cette prochaine assemblée générale, sur un projet qui engage les finances de notre Parc mais surtout l'idée que les résidents s'en font, notamment en termes de cadre de vie, d'accessibilité et de mobilité.

Ceci laissera le temps de programmer une troisième et dernière réunion de consultation des résidents, vraisemblablement dans le courant du mois de juin.

Afin de préparer au mieux cette rencontre, **nous vous invitons à nous adresser par courriel vos remarques et suggestions sur le projet pour le 13 avril**, dont nous ferons la synthèse lors de la réunion de consultation.

D'avance, merci pour vos contributions, votre participation et votre mobilisation lors de ces prochaines étapes.

Le Conseil d'administration